

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DESTRUCTION DES ORDURES
MENAGERES**

JLB//MHP

ANTIBES, le mardi 15 septembre 2009

RAPPORT ANNUEL

TRAITEMENT ET ELIMINATION

DES DECHETS

ANNEE 2000

Le Document comporte 85 feuillets numérotés de 1 à 85

A. INCINERATION

1. GENERALITES

1.1 BILAN

Tonnage des résidus urbains réceptionnés à l'usine de traitement des ordures ménagères, sise au lieudit Font de Cine – ANTIBES (unité sans récupération d'énergie), Propriété du SIDOM

137.039 tonnes

Capacité de traitement de l'usine : 142.000 tonnes

1.2 STATISTIQUES SOCIALES

- Effectif 22 Personnes 38 800 heures
- intérim 2 Personnes en moyenne
- Accident du Travail : 8 accidents – 38 jours d'interruption (I.T)

1.3 DEPENSES D'EXPLOITATION

Le nouveau contrat d'exploitation est entré en vigueur le 27 Mars 1998 à la date d'effet de réception des travaux de modernisation.

Société titulaire du contrat : Constructions Industrielles de la Méditerranée (C.N.I.M.) siège social 35, Rue Bassano – Paris 8 ème

Le SIDOM a versé à l'exploitant CNIM une somme de 23.451 K.F H.T. pour l'exploitation de l'usine.

Ce montant se décompose comme suit :

EXPLOITATION DE L'USINE			
PARTIE FIXE		PARTIE PROPORTIONNELLE	
15.218 K.F. H.T.	18.239 K.F.T.T.C	8.233 K.F. H.T.	9.864 K.F.TTC
23.451 K.F. H.T			
28.103 K.F. T.T.C			

1.4 COUT DE TRAITEMENT MACHEFERS ISSUS DE L'INCINERATION DES DECHETS MENAGERS ET DES REFIOM

(A charge du SIDOM depuis le 27 mars 1998)

EVACUATION ET ENFOUISSEMENT REFIOM		EVACUATION MACHEFERS	
7.268 K.F. H.T.	8.711 K.F. T.T.C.	2.117 K.F. H.T.	2.537 K.F. T.T.C.
Quantité REFIOM : 4.662 Tonnes /an		Quantité mâchefers :41.363 Tonnes / an	
Titulaire du Marché en date du 22 juin 1998: SECHE ECO INDUSTRIES Mézerolles 53810 – CHANGE		Titulaire du Marché en date du 9 novembre 1998 : Notifié le 18 Novembre 1998 Non reconduit à compter du 18 Novembre 2000 ENTREPRISE JEAN SPADA 22, avenue Denis Séméria 06359 – NICE CEDEX	
Capacité Centre de stockage de l'unité : 150.000 tonnes/an		<u>du 18 Novembre au 31 Décembre 2000 :</u> Valorisation sur site unité pour aménagement d'une aire à usage de parking	

2. FONCTIONNEMENT

2.1 TONNAGE RECEPTIONNE

137.039 Tonnes ont été réceptionnées se décomposant en :

- 126.636 tonnes pour les huit communes adhérentes au SIDOM
- 7.613 tonnes provenant des communes non adhérentes au SIDOM
- 2.790 tonnes de D.I.B.

CHAPITRE 1

BILAN ANNUEL D'EXPLOITATION

B. VALORISATION

1. GENERALITES

- ↪ Valorisation des emballages ménagers. Délibération du 23 Février 1999.
 - ⊗ La collecte reste de la compétence de chacune des communes membres sur son propre territoire.
 - ⊗ Le Syndicat négocie avec les repreneurs et passe les marchés correspondants aux fins de valorisation
 - ⊗ Le Syndicat gère le planning, les demandes de subventions et les campagnes de communication.

- ↪ Signature d'un contrat de durée de programme avec la société Eco-Emballages le 30 Août 2000.

2. TRI-CONDITIONNEMENT

COUT : 266.760 F. H.T.		281.431,80 TTC
Quantité traitée : 174,69 T (Période Septembre – Décembre 2000)	<u>Quantité Valorisée</u>	<u>Stock fin. trimestre</u>
	Acier :	3,930 T
	Aluminium :	0,800 T
Refus Centre Tri : 64,871 Tonnes	Carton : 12,050 T	31,630 T
	Brique alimentaire : 2,890 T	0,100 T
	P.V.C :	1,850 T
Population concernée : 39.282 habitants	P.E.T. : 10,049 T	4,720 T
	P.E.H.D : 4,090 T	0,260 T
	Journaux : 37,450 T	
Titulaire du Marché en date du 27 Juillet 2000 notifié le 31 août 2000		
Société SUD EST ASSAINISSEMENT SERVICES Route de la Gaude – 06800 – CAGNES SUR MER		
C.E.T. : La Glacière – Villeneuve Loubet - Capacité de l'unité : 15.000 Tonnes/an		

3. DECHETS VERTS

3.1 PRISE EN CHARGE A PARTIR DU SITE UNITE DE TRAITEMENT

COUT : 1.234.737,36 F. H.T. 1.476.745,88 F.T.T.C.	
Quantité Traitée : 4.786,98 Tonnes (Période Août – Décembre 2000) Population concernée : 157.697 habitants	Quantité Valorisée : 4.786,98 Tonnes
Titulaire du Marché en date du 24 Juillet 2000 notifié le 9 Août 2000 Société S.A. Les Graviers Le Ray - 04320 - ENTREVAUX Capacité de l'unité : 30.000 Tonnes/an	

3.2 PRISE EN CHARGE A PARTIR DES SITES DES DECHETTERIES

COUT : 111.427,60 F. H.T. 133.267,41 F.T.T.C.	
Quantité Traitée : 471,40 Tonnes (Période Novembre – Décembre 2000) Population concernée : 16.287 habitants	Quantité Valorisée : 471,40 Tonnes
Titulaire du Marché en date du 2 octobre 2000 notifié le 28 Octobre 2000 S.A. Terreau Service Varonne Domaine de l'Escaillon – 06750 ANDON - THORENC Capacité de l'unité : 10.000 Tonnes/an	

4. DECHETS DE BOIS

COUT : 361.914,18 F. H.T. 432.849,36 F.T.T.C.	
Quantité Traitée : 1.142,01 Tonnes (Période Août – Décembre 2000)	Quantité Valorisée : 1.142,01 Tonnes
Population concernée : 141.319 habitants	
Titulaire du Marché en date du 24 Juillet 2000 notifié le 11 Août 2000 Société Valor'Bois 1501, Route des Dollines – 06560 - VALBONNE	
Usine ANNOVATI (Cunéo –ITALIE) Capacité de l'unité : 350.000 Tonnes/an	

5. COMMUNICATION

COUT : 259.018 F. H.T. 273.263,99 F.T.T.C.	
Titulaire du Marché en date du 24 Juillet 2000 notifié le 7 Août 2000 Société IMAGE INNEE 12, Rue Boyslève – 06100 - NICE	

**C. COUT GLOBAL DU SERVICE
INCINERATION - VALORISATION**

BILAN SIDOM 2000

POSTE	COUT TOTAL H.T	TONNAGE
⇒ A. EXPLOITATION		
<u>A.1. Incinération</u>		
- Traitement proprement dit: évacuation Réfiom, mâchefers	33.055.729,00	137.039 T
- Taxe parafiscale sur les émissions de polluants	21.427,00	
 <u>A.2 Valorisation</u>		
- Tri-Conditionnement	267.000,00	175 T
- Déchets Verts	1.346.000,00	5.258 T
- Déchets de Bois	362.000,00	1.142 T
- Communication (Image Innée + annonces légales)	294.480,00	
⇒ B. DEPENSES GENERALES	819.644,00	
⇒ C. REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (Intérêt – Capital)	7.297.488,00	
⇒ D. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	3.167.616,00	
COUT TOTAL H.T.	46.631.384,00	143.614T

COUT MOYEN RAMENE A LA TONNE ORDURES MENAGERES INCINEREE

Sont pris en compte :

- Le traitement proprement dit
- La Taxe parafiscale
- 95 % des dépenses générales (778.662 F.H.T) correspondant au prorata du tonnage incinéré par rapport à l'ensemble du tonnage traité
- frais financiers
- Dotation aux amortissements

Coût Tonne ordures ménagères incinérée :

$$\frac{44.320.922}{137.039} = 323,42 \text{ F. H.T. tonne Incinérée}$$

COÛT MOYEN RAMENÉ À LA TONNE ORDURES MÉNAGÈRES VALORISÉE

Sont pris en compte :

- La valorisation proprement dite (tri-Conditionnement, déchets verts, déchets de bois)
- La Communication
- 5 % des dépenses générales (40.982 F.H.T)

Coût Tonne déchets valorisés :

$$\frac{2.310.462}{6.575} = 351,40 \text{ F. H.T. tonne valorisée}$$

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Au prorata du tonnage réel porté par chacune des communes et entreprises selon prix unitaire fixé par délibération du SIDOM du 28 Février 2001 d'une part, des subventions du Conseil Général des aides et soutiens d'Eco-Emballages et des repreneurs d'autre part.

SOMMAIRE

A. INCINERATION.....	4
CHAPITRE 1 : BILAN ANNUEL D'EXPLOITATION	5
1. GENERALITES	6
1.1 BILAN.....	6
1.2 STATISTIQUES SOCIALES	6
1.3 RECETTES D'EXPLOITATION	6
1.4 COUT DE TRAITEMENT	7
2. FONCTIONNEMENT	7
2.1 TONNAGE RECEPTIONNE.....	7
2.2 HEURES DE FONCTIONNEMENT	8
2.2.1 INCINERATION	8
2.2.2 VALORISATION ENERGETIQUE	8
2.3 DECHETS	8
2.4 TONNAGE INCINERE.....	9
3. CONTROLE DES REJETS – AUTO SURVEILLANCE.....	10
3.1 AUTO SURVEILLANCE	10
3.2 EFFLUENTS GAZEUX	10
3.3 REFIOM.....	10
3.4 TAXE PARAFISCALE.....	10
4. SOUS PRODUITS	10
4.1 REFIOM.....	10
4.2 FERRAILLES	10
4.3 MACHEFERS.....	10
4.4 RATIOS.....	10
5. ACCIDENTS – INCIDENTS – PLAINTES.....	11
5.1 INCIDENTS	11
5.2 PLAINTES	11
6. ARRÊTE D'EXPLOITER	11
7. C.L.I.S.....	11
8. TRAVAUX IMPORTANTS REALISES EN 2000.....	11
8.1 LIGNE 1	11
8.2 LIGNE 2	12
8.3 COMMUNS AUX DEUX LIGNES	12
8.4 PARTIE COMMUNE.....	12



9.PERFORMANCES.....	12
9.1. MESURES DE BRUIT	12
9.2.CONTROLES A LA CHEMINEE	12
10 PREVISIONS 2001.....	12
10.1 ARRETS TECHNIQUES.....	12
10.2.TRAVAUX IMPORTANTS	13
CHAPITRE 2 GRAPHIQUES EVOLUTION DU TONNAGE.....	14
CHAPITRE 3 : SYNTHESE DES MESURES ATMOSPHERIQUES	22
CHAPITRE 4 : CONTROLE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES	51
CHAPITRE 5 : BILAN DES SOUS PRODUITS	58
CHAPITRE 6 : TAXE PARAFISCALE.....	61
CHAPITRE 7 : ANALYSE : MACHEFER ET REFIOM.....	64
CHAPITRE 8 : ANNEXE	68
B. VALORISATION	79
1. GENERALITES	80
2. TRI-CONDITIONNEMENT	80
3. DECHETS VERTS.....	81
3.1 PRISE EN CHARGE SUR LE SITE DE L'USINE	81
3.2 PRISE EN CHARGE SUR LES DECHETTERIES	81
4. DECHETS DE BOIS	82
5. COMMUNICATION	82
C. COUT GLOBAL : INCINERATION – VALORISATION	83